

sa promesse et à ne pas tenir le vote. C'était l'objet de son appel, vendredi matin.

**Le sénateur Olson:** Après avoir appris cela, vous avez communiqué avec les trois chefs de parti du Manitoba et leur avez donné un autre son de cloche, de là le problème. C'est à ce moment-là qu'ils ont décidé de ne plus vous écouter.

**Le sénateur Flynn:** Vous n'avez pas le droit de faire pareille allégation!

**Le sénateur Murray:** Honorables sénateurs, mon ami n'a rien compris à l'ordre des événements. J'ai parlé aux trois chefs manitobains le jeudi soir, après que M. Wells m'eût donné à plusieurs reprises l'assurance qu'il procéderait au vote le jeudi soir ou le vendredi matin. J'ai relancé M. Wells sur cette question jeudi soir, après le discours de M. Mulroney. M. Wells et le premier ministre en ont discuté durant le souper. Lorsque M. Mulroney et moi sommes revenus à Ottawa jeudi soir, nous avions des raisons de croire que le vote aurait lieu le lendemain matin. Cependant, avant notre retour à Ottawa j'ai communiqué par téléphone avec les chefs de parti manitobains et, comme le signalait mon honorable ami, je leur ai dit que le premier ministre Wells avait l'intention de mettre la question aux voix le vendredi. Si je leur ai dit cela, c'est parce que j'en étais convaincu, puisque M. Wells me l'avait confirmé.

L'ÉCHEC DE L'ACCORD DU LAC MEECH—LA STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT—LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'honorable Raymond J. Perrault:** Honorables sénateurs, une question plus importante touche à la stratégie du gouvernement dans toute cette affaire. L'une des déclarations les plus renversantes jamais faites par un premier ministre est certes celle que le très honorable Brian Mulroney a faite au *Globe and Mail* lorsqu'il a dit qu'on avait attendu à la dernière minute pour entreprendre ces négociations afin de pousser le plus possible les différentes parties à signer l'accord. C'est le genre de déclarations que les premiers ministres ne rapportent que dans leurs mémoires.

RECOURS AU RÈGLEMENT

**L'honorable Jacques Flynn:** J'invoque le Règlement, honorables sénateurs.

**Le sénateur Perrault:** Asseyez-vous, s'il vous plaît, sénateur Flynn! Vous exercez une influence néfaste sur le Sénat et cela, de plus en plus!

**Le sénateur Flynn:** Si j'invoque le Règlement, c'est parce que vous êtes tellement assommant!

**Le sénateur Perrault:** Asseyez-vous!

[Le sénateur Murray.]

**Le sénateur Flynn:** Je ne m'assiérai pas! J'invoque le Règlement.

**Le sénateur Perrault:** À quel sujet?

**Le sénateur Flynn:** Asseyez-vous et je vous le dirai.

**Le sénateur Perrault:** D'accord, mais gare à vous s'il ne s'agit pas d'une considération profonde!

**Le sénateur Flynn:** Je n'ai pas à vous entretenir de considérations profondes, car vous ne comprendriez pas!

Le préambule d'une question qui, comme dans le cas du sénateur et, très souvent, du sénateur Olson, prend la forme d'un discours est absolument antiréglementaire. Les sénateurs d'en face ne veulent pas nous laisser débattre de toute l'affaire et voici qu'ils veulent profiter de la période des questions pour prononcer des discours. Je demande à Votre Honneur de juger que le sénateur n'a pas le droit d'agir ainsi. Je demande que le Règlement soit respecté. Si les sénateurs d'en face ne veulent pas nous laisser débattre de la question, nous ne les laisserons pas . . .

**Le sénateur Perrault:** C'est ridicule!

**Le sénateur Flynn:** Ce n'est pas ridicule; c'est la vérité!

**Le sénateur Perrault:** Honorables sénateurs . . .

**Le sénateur Flynn:** Un instant, je n'ai pas terminé. Je demande à la présidence de se prononcer. Si vous voulez contester le Règlement, alors allez-y.

**Le sénateur Perrault:** La question est facétieuse . . .

**Le sénateur Muir:** Asseyez-vous mon ami, asseyez-vous!

**Le sénateur Perrault:** . . . et elle n'a rien à voir avec le sujet.

**Le sénateur Flynn:** Ce n'est pas une question facétieuse.

**Le sénateur Perrault:** Après toutes les années que vous avez passées dans cette assemblée, on aurait pensé . . .

**Le sénateur Flynn:** Votre Honneur, je vous demande de trancher. Je ne me rassoierai pas.

**Le sénateur Perrault:** Vous avez peur que les tactiques honteuses de votre premier ministre soient exposées au grand jour.

**Le sénateur Flynn:** Qui a peur? Vous avez pris une heure . . .

**Le sénateur Perrault:** Votre chef n'a pas agi comme le leader d'un pays, mais comme un petit négociateur de conventions collectives.

**Le sénateur Flynn:** Vous avez pris une heure pour décider si vous nous laisseriez parler ou non.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, on m'a demandé de rendre une décision. Le paragraphe 20B dit ceci:

Il ne peut y avoir de préambule à une question, qu'elle soit posée oralement ou par écrit.